

Češka, Josef

**[Marcellin, Ammien. Histoire. Tome II (livres XVII-XIX). Texte établi et traduit et commentaire par Guy Sabbah]**

*Sborník prací Filozofické fakulty brněnské univerzity. E, Řada archeologicko-klasická. 1972, vol. 21, iss. E17, pp. 165-169*

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/109502>

Access Date: 30. 11. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

stvím anebo uvnitř vlastního hnutí. Taková falza měla pomoci proniknout do cizího prostředí, snést nové historické důvody pro vlastní sebezduvodnění anebo pro čistotu vlastního učení.

Speyerova kniha je velmi podnětná. Autor své závěry formuluje opatrně a sám upozorňuje mnohokrát na otevřenost problematiky nebo na cesty, které vedou k dalšímu zkoumání. Bude proto vítanou podporou všem, kdo se chtějí věnovat zkoumání jednotlivých literárních druhů, především lidové literatury (např. věštbám), a to nejen v antice.

Několik poznámek: Agathangelus (str. 50, 5) je sice řídké jméno za helenismu, ale v římské době je už běžné, srov. rejstřík CIL III; pálení knih je známo i z Řecka, nejen z Říma (str. 90); statistika mluvnických jevů není tak spolehlivým měřítkem, za jaké je zde vydávána (str. 103), srov. problematiku Platonova Iona; str. 138: Speyer odmitá text Livia 7, 3, 5, jehož historičnost v posledních letech zůstává mimo pochybu (Bloch, Werner); str. 222: doplňování tradice je ovšem starší jev, srovnej vznik epického cyklu.

Radislav Hošek

*Ammien Marcellin, Histoire, Tome II (Livres XVII—XIX), Texte établi, traduit et annoté par Guy Sabbah. Paris, Les Belles Lettres, 1970. 233 pages (dont les pages 38—158 en partie double), 3 cartes hors texte.*

Il faut bien admettre que la nouvelle édition de l'oeuvre d'Ammien Marcellin et de son traduction française n'avance pas très vite: après la parution du tome premier, on a attendu deux années entières le tome deuxième comportant trois livres suivants. À première vue, on est étonné d'y trouver une nouvelle introduction bien vaste (pp. 7—36), mais à la lecture, on se rend vite compte de son utilité et de son importance. On y trouve, en effet, non seulement l'analyse de la partie respective de l'oeuvre d'Ammien, c'est-à-dire des livres XVII—XIX (pp. 7—28), mais encore des explications concernant le travail de l'éditeur (pp. 29—35). Dès l'introduction, le lecteur a compris que G. Sabbah s'est efforcé de retenir, dans tous les cas où c'était possible, la leçon du manuscrit de Fulda, kedo se trouve au Vatican (d'où l'abréviation V) et qu'il a traité avec une prudence extrême l'édition de Gelenius datant de 1533 (abréviation G).

Le texte latin nouvellement édité représente une sorte de révision de l'édition Clark, datant de 1910, mais il est pourvu d'un appareil critique moins détaillé. Pour ce qui est de l'histoire du texte d'Ammien, G. Sabbah partage l'opinion de Ch. U. Clark car, à la page 29, il écrit: „Clark reconstitue ainsi l'histoire du texte: un manuscrit en capitales (du VI<sup>e</sup> siècle) a été recopié, probablement en Germanie, en *scriptura scottica*; au début de la période carolingienne, une copie a été faite de ce manuscrit insulaire, copie qui est à l'origine du *Fuldensis* V et de l'*Hersfeldensis* M, dont beaucoup de leçons sont conservées dans l'édition de S. Gelenius; V et M sont indépendants l'un de l'autre; tous les autres manuscrits sont copiés sur V, 4 directement (FDNE) et les 9 [correctement: 10 — J. Č] autres à travers F. Ces conclusions ont été confirmées récemment par W. Seyfarth. Mais R. P. Robinson, en examinant certaines particularités de l'écriture de M (dans les fragments conservés), croit pouvoir dater M de 850 et établir que V a été copié sur M.“

G. Sabbah affirme qu'à l'heure actuelle, W. Seyfarth accepte pleinement les conclusions de Clark. Ce n'est pas tout-à-fait exact pour ce qui est du problème de l'indépendance réciproque des manuscrits V et M. En effet, dans l'introduction à son édition d'Ammien (*Ammianus Marcellinus, Römische Geschichte*, I, Berlin 1968, p. 44), Seyfarth écrit à ce sujet: „Während Clark, der das Werk des Ammianus Marcellinus 1910—1915 herausgab, noch der Meinung war, die Hersfelder und die Fuldaer Handschrift seien von einem Archetypus, d. h. von einer gemeinsamen Vorlage, abgeschrieben, hat der amerikanische Gelehrte R. P. Robinson das Verhältnis zwischen beiden Handschriften richtig erkannt“ (cf. aussi sa monographie, *Der Codex Fuldensis und der Codex E des Ammianus Marcellinus*, dans *Abhandlungen der Deutschen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Klasse für Sprachen, Literatur und Kunst*, 1962, 2, p. 7: „R. P. Robinson hat nämlich — nach unserer Meinung — überzeugend bewiesen, daß V eine direkte Abschrift von M ist“).

On dirait presque que G. Sabbah craigne de conclure que le ms. V fut copié sur le ms. d'Hersfeld dont on ne possède aujourd'hui que les six feuilles déposées à Marbourg (d'où l'abréviation M). Seul Sigismond Gelenius, humaniste tchèque travaillant à Bâle chez Jérôme Froben, en disposait, parmi d'autres sources de moindre valeur. Cependant, G. Sabbah ajoute à ce que j'ai cité ci-dessus (p. 29): „Si on accepte cette conclusion, on pourra préférer certaines leçons de G aux leçons de V, mais en courant le risque de prendre une conjoncture [faute d'imprimerie; correctement: conjecture — J. Č.] de Gelenius pour une leçon authentique de M.“

Bien que la priorité du ms. M soit reconnue maintenant (cf. la préface d'Éd. Galletier au tome premier de l'édition, p. 43), G. Sabbah n'est pas obligé de changer quoi que ce soit à sa méthode de travail qu'il explique à la page 31 et suiv. et qu'il formule très succinctement dans la note 5 de la page 29 et suiv.: „Le problème du choix est épineux lorsque V donne une leçon légèrement

fautive, qui ne demande qu'une correction légère, tandis que G donne une leçon correcte mais très éloignée de V, et qui a toutes chances d'être une interprétation de l'humaniste; il nous semble, dans ce cas, préférable de choisir la leçon de V, en introduisant la légère correction qu'autorise le caractère habituel de certaines fautes de V.»

Plusieurs exemples pratiques démontreront comment G. Sabbah se sert du ms. V et de l'édition de Gelenius. Ils nous permettront de comparer la leçon de Sabbah (Sab.), celle de Clark (Cl.) et celle de Seyfarth (Sey.). Notons encore que G. Sabbah n'a pas utilisé l'édition Seyfarth, bien que ses deux premiers volumes comportant les livres XIV—XXI ont paru dès 1968. Ainsi peut-on donner raison à Sabbah en XVII, 12, 19 (*seruitute V, seruire Wm2A, Cl., Sey., seruire suis G, seruitutem Sab.*), en XIX, 9, 6 (*pernitioe V, suspicione G, Cl., Sey., pernicietione Sab.*) et probablement aussi en XIX, 12, 14 (*uesperum V, uespere G, uesperis E, Cl., Sey., uespere an sub uesperum? Sab.*). Mais je considère comme superflue sa méfiance à l'égard de Gelenius par exemple en XVIII, 2, 5 (*et que V, idque G, Cl., Sey., atque Petschenig, Sab.*), en XVIII, 10, 1 (*primi impetus conatibus agit V, primi impetus turbo conatibus agit G, Cl., Sey., primi impetus conatibus agitant Sab.*) et en XIX, 9, 4 (*exsprans V, exorans G, Cl., Sey., exoptans Sab.*), d'autant plus qu'il lui fait confiance dans certains autres cas analogues (cf. par exemple XVII, 12, 12 *arcuit G, Sab., acruis V, ueritus Val., Cl., Sey.*).

La difficulté qu'il y a quelquefois dans la critique philologique de trouver les limites justes peut être illustrée sur l'exemple d'une phrase de XVII, 7, 6 qui a, selon ms. V, la teneur suivante: *quosdam domorum inclinata fastigia intrinsecus serebant intactos*. Le verbe *serebant* n'a pas de sens dans le présent contexte et, pour cette raison, il est nécessaire de faire la correction. Je ne suis pas étonné que G. Sabbah ne soit pas d'accord avec R. Bentley dont la conjecture *seruabant* fut pourtant acceptée par Clark et J. C. Rolfe (3<sup>e</sup> édition 1956—1958), mais il m'est difficile de comprendre qu'il lui préfère la leçon *ferabant* reprise par Gelenius apparemment de l'édition de Petrus Castellus, publiée à Bologne en 1517 (d'où l'abréviation B). C'est d'autant moins compréhensible que, dans le ms. E déjà, on trouve une correction satisfaisante *serabant* que Sabbah ne mentionne même pas, mais que Seyfarth a acceptée. Un procédé analogue apparaît en d'autres endroits encore (cf. par exemple XIX, 11, 11 *propinquam pernicie V, propinquam perniciem Wm2G, Sab., propinquant pernicie Cl., Sey.*).

N'ayant pas la possibilité de contrôler la leçon du ms. V sur le microfilm, je ne peux pas me rendre compte si, en XVII, 4, 12, il y a *heliuopolitam* (Cl.) ou *heliuopolita* (Sab.) et s'il faut préférer la leçon de Sabbah, à savoir *Heluopolita ciuitate*, à celle de Clark et Seyfarth qui lisent — de même que Gelenius — *Heluopolitana ciuitate*. Mais, parmi les corrections de la leçon de Gelenius, on doit certainement considérer comme hypercritiques celles qui ne prennent pas en considération le cursus rythmique comme c'est le cas en XVIII, 10, 3 (*Craugasu V, Craugasii G, Cl., Sey., Craugasii Sab.*), car dans la clausule *Craugasii comperisset*, il y a le *cursus uelox*.

G. Sabbah a fait de grands efforts afin d'éviter les conjectures toutes les fois que c'était possible et de retenir les leçons du ms. V dans de très nombreux cas qui, jusqu'à présent, étaient considérés comme fautes du copiste. Pour cette raison, je crois pouvoir rapprocher de ce qu'Accursius dit à l'adresse de ses prédécesseurs dans le titre de son édition (A), parue à Augsbourg en 1533 (deux mois avant G): *Ammianus Marcellinus a Mariangelo Accursio mendis quinq; millibus purgatus etc.* et de considérer comme une analogie moderne, bien qu'imprégnée de toute la modestie d'un homme de science, la note 2 de la page 34 où G. Sabbah dit: «Nous avons rétabli environ 170 fois le texte donné par V et une quarantaine de fois celui de G; nous avons adopté une vingtaine de fois des conjectures différentes de celles du texte de Clark (la plupart sont nouvelles et ne figuraient pas dans l'apparat critique de l'édition Clark). Encore faut-il souligner que les additions et les conjectures introduites par J. C. Rolfe dans son édition (Collection Loeb) dépassent de beaucoup la mesure que Clark s'était imposée.»

Ajoutons que W. Seyfarth s'efforce d'atteindre le même objectif de sorte qu'il n'y a rien d'étonnant à constater que, bien qu'ayant travaillé indépendamment l'un de l'autre, les deux éditeurs concordent dans certains cas. Ainsi par exemple XVII, 7, 2 *inuolutus crasse caliginis squalor VG, Sey., Sab., caligini Cornelissen, Cl.; XVII, 8, 5 trepidantes VEAG, Sey., Sab., repedantes Bentley, Cl.; XIX, 6, 6 aggeres celsi Persarum peditum manu erecti et expugnatio ciuitatis struebatur VG, Blomgren, Sey., Sab., aggeres celsi, Persarum peditum manu, e regione et ex propugnaculo ciuitatis, struebantur Heraeus, Cl.*

Cependant, G. Sabbah va plus loin que Seyfarth, car il maintient et il justifie la leçon du ms. V dans de nombreux cas où Seyfarth et Clark adoptent une leçon différente (par exemple XVII, 1, 11 *barbarum V, Sab., barbarorum EBAG, Cl., Sey.; XVII, 4, 6 labra VEAG, Sab., delubra Cornelissen, Cl., Sey.; XVII, 4, 15 id per arduum inane VG, Sab., in arduum per innane Eyssenhardt, Cl., Sey.; XVII, 9, 2 expeditionem pergens V, Sab., in expeditionem pergens Em2G, Cl., Sey.; XVII, 13, 6 migrantes VEAG, Sab., morantes Novák, Cl., Sey.; XVII, 13, 25 tribunal insiatens*

VEAG, Sab., *tribunali insistens* Novák, Cl., Sey.; XVII 13, 27 *persulcabat* V, Sab., *persultabat* WBG, Cl., Sey.; XVII, 13, 30 *adferre* V, *adferre* WBG, Sab., *adferre* E, Val., edd., Cl., Sey.; XVIII, 3, 1 *examina pestexere* V, *examen apes texere* A, Sab., *examen apes fecere* G, Cl., *examen apes texere* Sey.; XVIII, 7, 3 *ad tutiora transire compelli* et VEBG, Sab., *ad tutiora transire* et Cl., Sey.; XVIII, 8, 11 *artandas* VEG, Sab., *aptandas* Cl., Sey.; XIX, 1, 7 *cum pectore perforato praefudit* VE, Sab., *cum pectore perforato perfodit* G, Cl., Sey.; XIX, 6, 7 *interlumi* V, Sab., *inluni* edd. ante Lind., Cornelissen, Cl., Sey.; XIX, 11, 10 *parare* VA, Sab., *parante* EG, Cl., Sey.) ou encore il en adopte le texte sans croire — à la différence d'autres éditeurs — à une lacune (par exemple XVII, 4, 11 *cuius rei scientia in his interim duobus exemplis*; XVII, 5, 5 *tenuisse maiores meos*; XVII, 10, 7 *facturum se imperanda iurandi execratione restituere universos promisit*; XVII, 13, 24 *infidis exules populos*).

Mais j'ai eu beau chercher à bien saisir la leçon donnée en XVII, 13, 24, c'est-à-dire sans lacune supposée, et je suis bien obligé de constater que G. Sabbah ne prend pas en considération les clausules rythmiques en XVII, 4, 15 et en XVII, 5, 5. Il est vrai cependant que G. Sabbah possède pour l'aspect paléographique du texte conservé un sens particulièrement aigu qui constitue pour lui le plus décisif des critères dans le choix des conjectures à adopter (par exemple XVIII, 4, 1 *praestionis* V, *praestigiatores* bG, *superstitiones* Heraeus, Cl., Sey., *praecitiones* Bentley, Sab.; XVIII, 5, 1 *scititatione* V, *scitatione* BG, Cl., Sey., *sciaticatione* EA, Sab.) mais, même ici, il ne respecte pas parfois le cursus rythmique (par exemple XVII, 5, 6 *in acceptum fretus* V, *acceptum fuit* G, *iri acceptum fretus* Madvig, Sab., *in acceptum feretur* Haupt, Cl., Sey.).

En écrivant son article *Kritische Nachlese zu Ammianus Marcellinus*, Robert Novák salua la division du texte suivant un critère rythmique (*Wiener Studien*, XXXIII, 1911, Wien 1912, p. 293): «Es ist keine Übertreibung, wenn man sagt, daß durch die Erforschung des Ammianischen Kurses der herkömmliche Text etwa so beleuchtet und berichtigt wurde, wie durch Auffindung einer alten wertvollen Handschrift. Denn unzählige Stellen finden erst jetzt ihre endgiltige Erledigung und die gewünschte Sicherheit.» W. Seyfarth a poussé la division rythmique du texte d'Ammien plus loin encore que Clark; le critère rythmique lui a même inspiré certaines corrections (cf. son édition d'Ammien Marcellin, I, p. 49 et suiv.). Dans ce sens, l'édition Sabbah représente donc un pas en arrière, bien qu'il arrive d'y trouver des endroits où, du point de vue rythmique, le texte est mieux divisé que chez Seyfarth. Citons à titre d'exemple les différences de division et, par là, de traduction d'une phrase en XVII, 13, 21. Sabbah: *Vicit tamen ad ultimum, coetu seniorum urgente, dedendi se consilium* = «Néanmoins, sous la pression du conseil des anciens, le projet de se rendre finit par triompher». — Seyfarth: *vicit tamen ad ultimum coetu seniorum urgente | dedendi sese consilium* = «Dennoch fand der Rat Anklang, sich zu ergeben, obwohl die Versammlung der Alten zum Äußersten drängte». Je crois que c'est G. Sabbah qui a mieux saisi le sens du texte. L'interprétation donnée par Seyfarth dans la note 175 (tome I, p. 314) n'est pas convainquante.

Ce que l'on sait à l'heure actuelle des clausules rythmiques d'Ammien constitue cependant un précieux élément de contrôle de différentes leçons incertaines, ainsi qu'un facteur qu'il faut nécessairement prendre en considération lorsqu'on introduit de nouvelles corrections. En effet, le cursus de celles-ci ne peut être que *planus*, *tardus* ou *velox* et — exceptionnellement — dissondaïque (~ ~ . ~ ~ ~). Pour cette raison, certaines conjectures de Sabbah nous laissent perplexes, bien que leur valeur et leur ingéniosité soient indiscutables du point de vue paléographique. Citons l'exemple de XIX, 2, 15, où Sabbah corrige la leçon du ms. V *prostrati curam* (*prostrati* BG, *frustrati curam* Petschenig, *frustraque curati* Novák, Cl., Sey.) en *prostrati coram*. Cette correction ingénieuse, pour légère et naturelle qu'elle soit, ne jouira pourtant pas, à mon avis, d'un accord général, parce qu'elle ne respecte pas le cursus. Mais là où le cursus est respecté, certaines corrections de Sabbah s'imposent pleinement justement grâce à leur simplicité. Citons: XVIII, 1, 4 *succidet* V, *sufficiet* EAG, Cl., Sey., *succedet* Sab.; XVIII, 5, 1 *flectis* V, *flectit* AG, *flexus* Petschenig, Cl., Sey., *flectit* Sab.; XIX, 8, 8 *summitati funem coniectus* V, *summitati qui* (scil. cento) *per funem coniectus* G, Fighi, Rolfe, *summitati* . . . . *funem coniectus* Cl., Sey., *summitati fune coniectus* Sab.; XIX, 9, 1 *haedorum quem pro sidere* V, *haedorum sidere* Em2G, *haedorumque iniquo sidere* Petschenig, Cl., Sey., *haedorumque improbo sidere* Sab.

D'autres corrections de Sabbah sont problématiques encore d'un autre point de vue. Le ms. V a en XVII, 4, 15 *idestisque periculum* (*erectisque usque periculum* G), ce qui se trouve simplifié dans le texte de Sabbah en *usque periculum*. La conjecture de XVIII, 2, 5 *rectori amore* (*rectore amore* V, *non rectoris amore* G, *rectoris amore* edd.) prête également à la méfiance, de même que la correction en XVIII, 8, 13, où Clark et Seyfarth lisent suivant le ms. V *confluente ex finitimis uirile et muliebre secus*, tandis que Sabbah corrige le participe en *confluentem* en ajoutant la note explicative 215 qui n'exclue pourtant pas la justesse de la leçon ancienne.

Je trouve par contre que la correction introduite par Sabbah en XVII, 1, 4 est convainquante du point de vue historique et justifiable du point de vue paléographique. Dans V et G, il y a *eorum XX* ce qui, selon R. Novák (article cité, p. 306 et suiv.), devrait se lire *(stad)iorum XX*. G. Sabbah oppose à cette conjecture, qui a été acceptée par J. C. Rolfe, des objections d'ordre matériel (cf. note 9) et retient celle qu'Henri de Valois proposa dès 1636 *ea re ut ui ingenti* en la modifiant en *ea re ut mp XX*. Notons cependant que, pour obtenir le cursus respectif, c'est-à-dire *planus*, il faut lire *milia passum uiginti* et non *passum*, comme il est indiqué dans la note 9. Je considère comme trop hardie la correction des noms propres *Amicenses* et *Picenses*, en XVII, 13, 19, en *Acimicenses* et *Pincenses*, et cela d'autant plus que la note 107 renvoie à ce qui a été écrit à ce sujet par E. Polaschek (dans PWRE, XX, s. v. Pincus, c. 1608) qui est bien embarrassé de dériver *Amicenses*, nom de tribu, de la ville d'*Acimincum*.

J'ai des doutes également au sujet de XVII, 4, 9 qui, dans le ms. V (avec la correction de *sequentes* en *sequentis* et avec la ponctuation des clausules rythmiques) se lit comme il suit: *uolucrum enim ferarumque etiam alieni mundi genera multa sculptentes, ad aeri quoque sequentis aetates, inpetratorum uulgius peruenire memoria, promissa uel soluta regum uota monstrabant*. Afin de rendre compréhensible cette phrase, Henri de Valois ajouta la conjonction *ut* devant les mots *ad aeri* et corrigea l'infinitif *peruenire* en subjonctif *perueniret*. Quant à Sabbah, il ne fait qu'une seule correction en lisant *memoriam* et en situant la pause (une seule) après le participe *sculptentes*. On peut constater, cependant, que, du point de vue du contenu, la correction de Sabbah n'est pas si heureuse que la leçon précédente. On s'en rend compte en comparant la traduction française avec celle de Seyfarth qui retient la leçon d'Henri de Valois. Sabbah: «de fait, en sculptant les espèces nombreuses des oiseaux et des fauves même du monde étranger, ils voulaient [? — J. C.] montrer que les promesses faites ou tenues par les rois atteignaient largement la mémoire de l'âge même qui suit l'époque de leurs succès.» — Seyfarth: «Dadurch nämlich, daß sie viele Arten von Vögeln und Tieren auch einer fremden Welt einmeißelten, zeichneten sie die verheißenen oder erfüllten Gelübde der Könige auf. Dadurch sollte die Erinnerung an ihre Erfolge auch zu den Generationen späterer Zeigen weithin gelangen.»

G. Sabbah respecte le ms. V plus scrupuleusement que Seyfarth également en XVII, 7, 6 où il lit: *inter quos Aristaenetus, affectatam recens dioecensin curans uiscaria potestate, quam Constantius, ad honorem uxoris Eusebiae, eo Pietatis cognominarat, etc.*, tandis que Seyfarth ne mentionne même pas le mot *eo* que Gelenius a sauté (selon l'apparat critique de Clark, le ms. V présente un ordre de mots différent, à savoir *pietatis eo cognominarat*). G. Sabbah ne le traduit pas non plus («Parmi eux Aristénétus, depuis peu vicaire du diocèse auquel Constance en l'honneur de son épouse Eusébie avait donné le surnom de *Pietas*, . . . ») et, dans la note 70, il ne fait aucun commentaire au sujet du mystérieux diocèse de *Pietas* qui n'est mentionné nulle part ailleurs; cf. à ce sujet mon article *Ad Ammiani Marcellini libros XIV—XXI a W. Seyfarth notissimè editos adnotationes criticae* dans *Eirene*, X, 1972, pp. 12—14 où je propose la leçon *pietatis* (<*uocabulo Grae*>*eo cognominarat* en rattachant la proposition relative non pas à *dioecesis*, mais à *potestas*).

Dans l'article susmentionné (p. 15 et suiv.) je me suis occupé aussi de l'endroit détérioré du texte en XIX, 6, 10 *nudarent mizperta* et j'ai proposé la correction *nudarent* (<*proli*>*mina, per ea*). Il semble que G. Sabbah n'aime pas non plus les croix qui marquent les parties du texte non comprises par l'éditeur, c'est pourquoi il a accepté la conjecture que lui a suggérée M. Rambaud. Il lit la partie respective du texte comme il suit: *Et resultantibus e ciuitate lituis multiis, portae panduntur, recepturae nostros si peruenire illuc usque ualuisent; tormentorumque machinae strident sine iaculatione ulla telorum, ut stationibus praecedentes post interemptos socios pone agerentur ignari, urbis oppositi moenibus nudarentur muri, porta uiri fortes susciperentur innoxii*. La correction *nudarent* (<*ur*> *m* (<*u*> *ri*), *porta* (dans le contexte, elle est traduite comme il suit: «et les appareils de nos machines ronflaient sans expédier aucun trait, pour faire refluer les soldats des avant-postes ennemis, qui ignoraient tout depuis le massacre de leurs camarades, leur faire dégarnir les murs élevés en face des remparts de la ville et permettre à nos braves de franchir la porte sans dommage») est très ingénieuse du point de vue paléographique, mais elle est difficilement admissible du point de vue historique et stylistique en dépit de l'interprétation que G. Sabbah en donne dans la note 247. En effet, les Gaulois qui ont entrepris une sortie nocturne d'Amida n'avaient pas de murs ennemis à franchir; il suffit de massacrer certains avant-postes des assiégés (XIX, 6, 7) et d'en éviter d'autres. En outre, les Perses n'édifiaient pas de murs (*muri*) contre les murailles de villes (*muri, moenia*), mais de hautes terrasses (*aggeres*) qu'Ammien mentionne en XIX, 6, 6 et 8, 1 et suiv. Ici, pas plus qu'autre part, G. Sabbah ne semble pas gêné par le fait que la correction *nudarentur muri, porta* ne correspond pas au cursus rythmique, car il considère comme exagérée l'utilisation de la «loi des clausules», surtout à l'intérieur de la phrase (cf. p. 32 et suiv.). Cependant, la dite correction me paraît douteuse aussi à cause du fait

que le substantif *porta* apparaît dans le texte trois fois de suite (deux fois dans le paragraphe 10 et la troisième fois dès le début du paragraphe 11: *Hacque arte Galli portam* etc.). En effet, on connaît l'extrême soin qu'Ammien met à éviter la répétition des mêmes mots.

Passons enfin des observations critiques à propos de différents détails de l'édition à l'appréciation de l'oeuvre toute entière qui, à mon avis, a comblé et dépassé les espoirs du public à plus d'un égard. Dans l'édition Sabbah, le texte d'Ammien s'est rapproché encore davantage de sa forme primitive. Telle était d'ailleurs l'intention de l'éditeur qui s'est proposé seulement de «dégager le texte de la masse de corrections et d'hypothèses qui l'encombrent, pour lui rendre son relief et quelques-unes de ses couleurs» (p. 34). Il est vrai que, de même que les autres successeurs de Clark, G. Sabbah ne suit pas toujours et avec scrupule ce louable principe, par exemple en écrivant *ph* dans les noms propres et d'autres mots grecs, bien qu'il y ait *f* dans le ms. V. L'orthographe des inscriptions latines du 4<sup>e</sup>–5<sup>e</sup> siècles confirme cependant plutôt la transcription adoptée par Clark. Egalement la sous-estimation du rythme de l'énoncé cause quelquefois du préjudice à l'édition car, par endroits, le style d'Ammien s'en trouve dépouillé non seulement de son rhétorisme grandiloquent, mais encore de la compréhensibilité. C'est le cas par exemple de XVII, 12, 7 qui exige une analyse détaillée (cf. mon article *De lacuna in Ammiano Marcellino XVII 12, 7 neququam indicata*, dans *Zbornik filozofickej fakulty Univerzity Komenského, Graecolatina et Orientalia*, V, Bratislava 1973).

Le mérite de G. Sabbah est certainement indiscutable et il ne consiste pas seulement dans la nouvelle édition du texte d'Ammien: sa traduction fidèle et juste est en même temps d'une clarté exemplaire, sauf quelques endroits qui posent de réels problèmes, et elle représente, de même que les très utiles 305 notes complémentaires et les trois cartes hors texte en fin de volume, une contribution importante à la connaissance approfondie de l'oeuvre historique d'Ammien Marcellin.

Josef Česka

*Ekkerhard Weber, Die römischen Inschriften der Steiermark, Veröffentlichungen der Hist. Landeskomm. für Steiermark, Arbeiten zur Quellenkunde XXXV, X. 484 + 1 Karte, Graz 1969.*

Die Inschriftensammlung aus der Steiermark bietet eine willkommene Verbindung wissenschaftlicher und allgemeinkultureller Auslegung, sodaß das Buch sowohl Fachleute als auch Interessenten für die Geschichte des Landes mit Erfolg verwenden können. Der Autor lieferte eine belehrende Auslegung der Forschungen über römische Inschriften von Anbeginn des 16. Jh., wo um das Jahr 1506 Maximilian I die epigraphischen Andenken von Solva und Celeia in Graz angesammelt hatte. Zu dieser Schilderung tritt eine Übersicht der römischen Herrschaft auf dem jetzigen Gebiet der Steiermark von den ältesten Kontakten mit Venetia und Aquileia, (im Jahre 181 gegen die Einfälle der Bevölkerung aus dem Ostalpenraum gegründet), bis zum Untergang der Städte Teurnia und Aguntum in der Zeit der awarisch-slawischen Einfälle im 6.–7. Jh. u. Z. hinzu. Ferner tritt eine nach Gattungen geordnete Übersicht von erhaltenen Inschriften in der Steiermark hinzu.

Die eigentlichen Inschriften sind nach den heutigen politischen Bezirken geordnet und zu ihnen treten noch weitere hinzu, die außerhalb des eigentlichen Gebietes der Steiermark gefunden wurden, aber heute hier aufbewahrt sind. Es handelt sich um Inschriften aus Solva, Celeia und Poetovio. Ingesamt sind hier 426 Inschriften verarbeitet, die noch in 10 ausführlichen Register gegliedert sind. Die Inschriften liefern eine genaue Beschreibung von Stein, Schrift und Fundumständen, historische und inhaltliche Interpretationen, ein Verzeichnis von Publikationen, die Inschriften behandeln u. ä. Alle zugänglichen Inschriften (bis auf einen Großteil der im Anhang enthaltenen) werden vorwiegend von sehr gelungenen Fotografien begleitet. Das Papier des Buches ist von hoher Qualität, was die Reproduktion sehr erleichtert.

Die allgemeinen und speziellen Auslegungen sind klar und benötigen nur selten eine Ergänzung. So der Gebrauch des Beiwortes *Invictus* bereits seit der Zeit des Commodus nicht aus dem 3. Jh. (S. 39), oder die *Peregriner* in der Inschrift Nr. 55 der Abstammung entsprechend nach *Syrien* gereiht werden können.

Zur eigentlichen Lesung haben wir nur einige wenige Bemerkungen. Ad 11,2: lies statt *debul-sori debu(l)sori*; 60,2 statt *filius* lies *filius*; 65,2 statt *Kalandina* lies *Ialandina*; 104,2 statt *Cittonia Gittonis*; 106,1: *Meronius* = *M. Eronius*?; 108,3: statt *(liberta)* lies *lib(erta)*; 113: die Buchstabentypen *R*, *M* und die Ligatur *ET* weisen eher auf das 3. Jh. als auf das 1. Jh. hin; 120,3 *Claudiae Aitae uacri* vgl. 217, 1; 122,2 statt *Oetionis* lies *Oetionis* (*ET* in Ligatur); 178: ergänze *K. Kraft*, Zur Rekrutierung 142; Nr. 192; 217,1: Iuli l(i)b(erta) Aita.

Der Band ist eine willkommene Ergänzung zu *CIL III* und alle diejenigen, die sich für die Provinzen hinter den Alpen interessieren, werden ihn begrüßen.

Radislav Hošek